



INSCRIPTION DANS LES ECOLES DE SAINT-CANNAT

(L'admission définitive étant faite par les directrices et directeurs des écoles)



Année scolaire 20 - 20

Pièces obligatoires à fournir :

- justificatif de domicile
- copie livret de famille
- copie du jugement de divorce ou de séparation

Inscription :

- Ecole Maternelle de la Gare
- Ecole élémentaire

NOM prénom de l'enfant

Né(e) le à département

Sexe Nationalité

Ecole et classe fréquentées l'année précédente

Ecole demandée

NOM prénom du père

Profession

Adresse

Ville Code postal

Tél domicile Professionnel Portable

Adresse mail (écrire TRES lisiblement)

NOM prénom de la mère

Profession

Adresse

Ville Code postal

Tél domicile Professionnel Portable

Adresse mail (écrire TRES lisiblement)

Situation familiale : célibataire pacsés mariés vie maritale séparés divorcés

Résidence principale de l'enfant : chez la mère chez le père alternée

Autorité parentale : conjointe non partagée

Si non partagée, nom du responsable légale de l'enfant :

NOM prénom du tuteur (éventuellement)

Adresse

Ville Code postal

Tél domicile Professionnel Portable

Fait à Saint-Cannat, le

Signature des deux parents ou du responsable légal

Visa de la mairie